

19 AOÛT 2022

BULLETIN

VOLKSGEZONDHEID | SANTÉ PUBLIQUE

Aperçu des données belges relatives au COVID-19 et actualités en santé publique

A. INFORMATION A PROPOS DU COVID-19



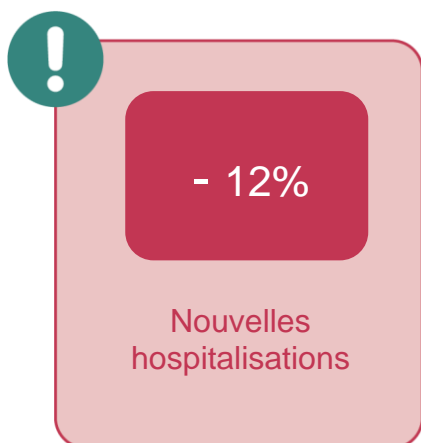
1. Nombre de cas, hospitalisations et décès (semaine du 9 au 15 août 2022)



L'incidence sur 14 jours pour le nombre de cas est de 256/100.000 habitants.

L'incidence sur 7 jours pour le nombre d'hospitalisations est de 5,7/100.000 habitants.

- Le nombre de nouveaux cas rapportés a continué de diminuer (-32 %) comparé à la période précédente de 7 jours. Le Rt, basé sur le nombre de cas diagnostiqués a encore diminué (0,731).
- Le nombre de nouvelles hospitalisations a encore diminué au cours de la période du 12 au 18 août, comparé à la période précédente de 7 jours (-12%). Le nombre de lits occupés en soins intensif a également légèrement diminué (-8%).
- La mortalité liée au COVID-19 est restée stable. Les décès rapportés ont principalement eu lieu à l'hôpital.
- **Surveillance par les médecins généralistes** : Le nombre moyen de contacts établis avec un médecin généraliste pour suspicion de COVID-19 a encore diminué (13 contacts pour 100 000 habitants par jour, comparé à 19 contacts au cours de la semaine précédente). L'incidence des consultations auprès d'un généraliste pour des symptômes grippaux est encore resté globalement stable, avec 105 consultations pour 100 000 habitants au cours de cette semaine.



- **Surveillance en maison de repos (MR) et de soins (MRS)** : la situation épidémiologique montre encore une tendance à la baisse de tous les indicateurs ; tant du nombre de nouveaux cas parmi les résidents de MR/MRS et parmi les membres du personnel, que nombre d'hospitalisations parmi les résidents de MR/MRS ainsi que du nombre de clusters.
- Au cours des deux dernières semaines (1er au 14 aout 2022), le variant Omicron BA.1/BA.1.1 représentait 0,15 %, le variant Omicron BA.2 1,05 %, le variant Omicron BA.2.12.1 0,15 %, le variant Omicron BA.4 3,74 % et le **variant Omicron BA.5 94,31 %**.

Source : Sciensano

2. Tests et taux de positivité (semaine du 9 au 15 aout 2022)



Le nombre de tests effectués a continué de diminuer, avec une moyenne de presque 8 000 tests par jour. Le taux de positivité a également continué de diminuer (25 %)

Source: Sciensano

3. Vaccination contre le COVID-19

En date du 16 aout, la couverture vaccinale pour la deuxième dose de rappel est de 46,5 % pour les personnes âgées de 85 ans et plus. Au total, plus de 579.000 habitants de notre pays (5 %) ont reçu un 2e rappel.

La Conférence Interministérielle (CIM) Santé Publique appelle toutes les personnes qui n'ont pas encore reçu leur dose de rappel à la demander dans l'intérêt de leur propre santé et pour sauvegarder le système de soins de santé.

Au vu notamment du risque relativement élevé d'infection et de la vulnérabilité des patients dans les hôpitaux, l'ensemble du personnel hospitalier peut momentanément recevoir un rappel supplémentaire. Cette possibilité est offerte également à la première ligne et les structures d'hébergement pour personnes âgées. Ils pourront recevoir un vaccin adapté à une date ultérieure, au moins 3 mois après leur 2e rappel.

Les professionnels qui n'auront pas souscrit à l'actuelle possibilité de vaccination seront invités individuellement à partir de la mi-septembre pour la campagne automnale, afin de recevoir un vaccin adapté.

Vous trouverez plus de détails dans le rapport hebdomadaire de Sciensano, qui est publié tous les vendredi matins : [COVID-19 - Situation épidémiologique | Coronavirus Covid-19 \(sciensano.be\)](https://sciensano.be) et sur le Dashboard: <https://datastudio.google.com/embed/reporting/c14a5cfc-cab7-4812-848c-0369173148ab/page/ZwmOB>

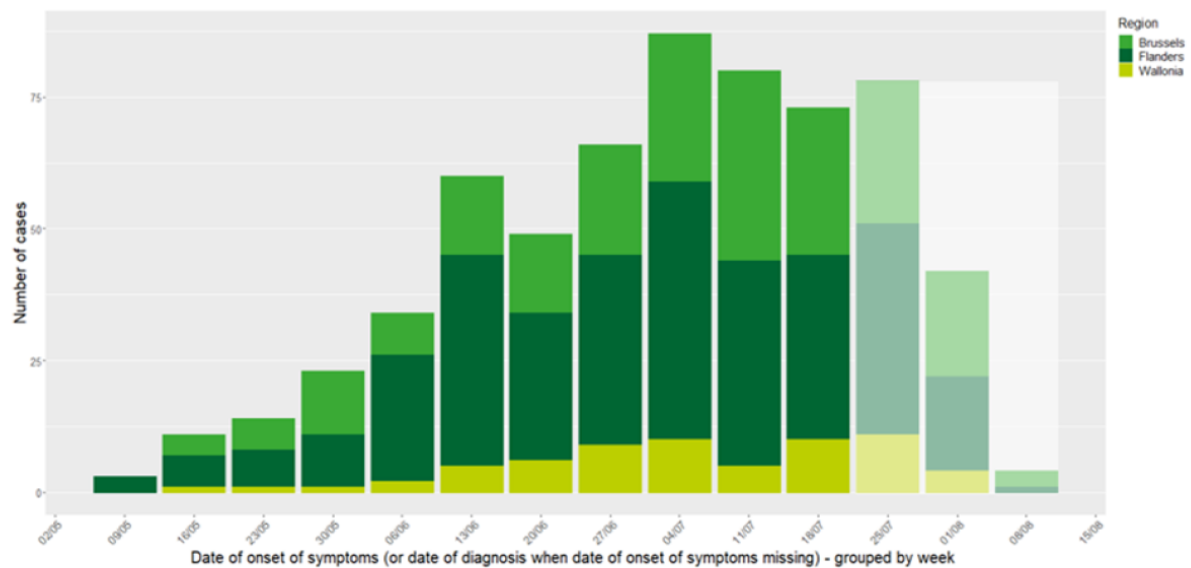
B. AUTRES INFORMATIONS

Variole du singe

Depuis début mai 2022, des cas de variole du singe (Monkeypox) sont rapportés dans plusieurs pays en Europe et en dehors, sans lien avec un voyage dans un pays endémique (en Afrique de l'Ouest ou Centrale).

Au 15 août 2022, un total de 624 cas confirmés de Monkeypox ont été signalés. Il s'agit de 336 cas en Flandre (54 %), 223 cas à Bruxelles (36 %) et 65 cas en Wallonie (10 %). Parmi les cas pour lesquels le sexe est connu, il y a 617 hommes, 1 femme et 2 personnes qui s'identifient différemment, avec un âge compris entre 16 et 71 ans.

Figure : Nombre de cas par région et par semaine, depuis le 10 mai 2022, Belgique



*les données des 3 dernières semaines ne sont pas encore complètes

Presque tous les patients présentaient des lésions cutanées qui étaient principalement dans la région anale-génitale. Environ trois quarts des personnes présentaient des symptômes généraux tels que fièvre, malaise général, gonflement des ganglions lymphatiques,

Vingt-neuf personnes ont été hospitalisées, 21 en raison du traitement (l'une d'entre elles avait un trouble immunitaire sous-jacent), trois parce que l'isolement à domicile n'était pas possible, et cinq pour lesquelles la raison était inconnue. Il n'y a aucun décès.

Sur base des données actuelles sur la transmission présumée, il apparaît que le virus est principalement transmis lors de rapports sexuels.

Très occasionnellement, le virus se transmet également par contact avec des matières contaminées (du linge de lit par exemple). Le virus peut alors s'infiltrer par les muqueuses et les petites plaies de la peau. Il est aussi possible que le virus se propage via des gouttelettes provenant de vésicules ou de la bouche/du pharynx, bien que ce risque soit actuellement estimé comme faible. Pour le moment, le risque pour la population générale est encore limité.

Vu le nombre limité de vaccins et les incertitudes actuelles quant aux livraisons supplémentaires, cette vaccination se fera dans des conditions strictes. Les prestataires de soins et les personnes ayant eu un contact non protégé à haut risque avec une personne contaminée peuvent se faire vacciner contre la variole du singe dans l'un des douze centres de référence. Cette vaccination doit idéalement avoir lieu dans les 4 jours suivant le contact. Les personnes non vaccinées contre la variole classique doivent recevoir deux doses, avec au moins 28 jours d'intervalle. Il est recommandé aux personnes qui pensent pouvoir bénéficier de la vaccination de contacter leur médecin généraliste ou spécialiste, qui examinera avec le centre de référence si elles y ont droit.

Une mise à jour régulière est disponible sur le [site internet de Sciensano](#). Des informations grand public sont disponibles sur le site de la [Commission Communautaire Commune](#) de Bruxelles

C. DÉCISIONS DE LA CONFÉRENCE INTERMINISTÉRIELLE (CIM) SANTÉ PUBLIQUE

Vous trouverez tous les communiqués de presse de la CIM par le lien suivant :

<https://organesdeconcertation.sante.belgique.be/fr/documents/2022-communiques-de-la-cim>

Pour plus d'informations ou demandes d'interviews, contactez:

Christopher Barzal
Communication COVID-19
SPF Santé Publique, Sécurité de la Chaîne Alimentaire et Environnement
0474/77.98.70
Christopher.barzal@health.fgov.be